

Membres invités à la réunion : Yves GRANDCLEMENT, Jérôme BANHEGYI, Thomas BARACCHINI, Rémy BENOIT-GUYOD, Irène BERNET, Catherine BONNEFOY, Pascale BOSMORIN, Patrice BORLET, Christine DUVERGT, Didier GABRY, Philippe GAMBA, Jean-Louis GAUTHIER, Valérie GAUTHIER, Maxime GRECARD, Mireille IMBERTY, Christelle RAFFIN, Jacky ROUSSEAU, Jean-Christophe SAVOIE, Marcel STRIBY, Anne TESTE PAUWELS, Séverine TOURNIER.

Excusés : Valérie GAUTHIER, Didier GABRY, Catherine BONNEFOY, Christine DUVERGT.

Absents non excusés : Thomas BARACCHINI (3è fois).

Date : mercredi 26 novembre 2014

Lieu : Mairie de Morez – Rez de chaussée – salle de Justice

Horaires : 19h30 – 21h30

Secrétariat de la réunion assuré par : Anne C. Teste Pauwels

Président ou animateur de la séance : Yves Grandclément

ORDRE DU JOUR :

- Rapport des commissions sur le travail effectué depuis la dernière réunion.
- Sections sportives.
- Embauche entraîneur Alpin.
- Opération Montagne Propre.
- Assurance des bus. Possibilité de location/tarifs.
- Questions diverses : partage des tâches : Loto, Presse, Montagne Propre, etc.
- Autres suggestions bienvenues AVANT LA REUNION

COMPTE RENDU :

(La secrétaire ne rend pas compte des 10 premières minutes de la réunion, étant arrivée en retard : autre réunion achevée au Ski Club de Morbier juste avant, elle s'en excuse.)

• **SECTION ALPIN :** Jacky fait le point sur l'avancement des projets alpins (début de réunion).

• **FOND / BIATHLON :** Jérôme s'exprime : Le stage de la Toussaint s'est très bien passé, tout le monde était ravi. Le groupe est assez homogène. Le point sur les partenaires, pour l'instant : Paget Confort et Risoux Club Bois d'Amont se désistent. L'hôtel La Redoute est OK, Bricomarché Morez OK, carrosserie Markosol OK, et quelques entreprises de Champagnole aussi sont OK. Flou artistique, en revanche, chez Renault. On n'a pas mis de deadline pour recevoir les sponsors, mais les impressions de plaquettes et calendriers vont être réalisées, sans les derniers sponsors, si l'on ne s'y prend pas assez vite.

• **Dossiers en cours :** les sets de table et les calendriers :

Sets de table : Jean-Christophe Savoie prévoit 2 séries de sets de table, comportant chacun une photo des jeunes en leur centre et une vingtaine d'annonceurs disséminés tout autour. Tous les

membres du bureau s'accordent à demander une participation de 50 euros minimum aux familles des membres du Comité qui ne trouvent pas de sponsor pour le calendrier, dont la mise à prix mini est de 50 euros.

Calendriers : Jean-Christophe trouve que l'on a peu d'échos auprès des annonceurs de l'année dernière pour les calendriers, donc on manque de logos. Vaudoux est OK, Pagot-Savoie Champagnole pas cette année, mais on peut les solliciter pour l'an prochain.

On change alors de stratégie : dès leur impression, tous les membres du bureau en prendront quelques-uns à vendre autour de nous, sans obligation de prix minimum, mais plutôt « à votre bon cœur ».

• **SAUT :** Pascale Bosmorin s'exprime : L'entraînement de Tanguy s'est terminé par un stage à Planica en Slovénie. Bonne ambiance, les skieurs sont contents de leur entraîneur, une bonne communication s'est établie dans ce petit groupe, y compris avec les parents. Pascale précise que le bus sera bientôt rendu aux Alpains, Tanguy l'ayant emprunté pour entraîner les enfants de section et les Alpains. Pour le financement de la saison, quelques nouvelles idées surgissent : organisation de randos avec des touristes, création d'un dossier de partenariat. Une nouvelle recrue vient épauler Pascale (seule dans sa commission Saut).

• **Yves Grandclément** prend la parole pour relater **la réunion qui a eu lieu au Collège** la semaine dernière avec l'Education Nationale (Mme Dodane), Mme Capristo (directrice du collège), etc. Cette réunion avait pour but la ratification des conventions. Quelques rectifications apportées par des membres du Comité ont été prises en compte, mais assez peu, finalement : on a corrigé celle sur le transport des jeunes, ainsi que les erreurs d'installations qui s'y étaient glissées, notamment la possibilité d'aller skier à la Dôle et sur tout le massif des Rousses, et pas seulement aux Jouvencelles. Le salaire de base des entraîneurs était dégagé par le Comité départemental aidé par l'E.N. (vacations) fonctionnait bien jusqu'à cette année où sans l'E.N. on est un peu plus en difficulté. Hors, ces conventions nous engagent sur 4 années à financer les entraîneurs. Yves a demandé à changer cette phrase en « mention suspensive », par exemple en cas de pénurie financière de notre côté. Mais l'E.N. n'a pas eu l'air de s'en inquiéter et n'a pas rectifié. Idem pour le suivi médical « obligatoire », point sur lequel Yves a insisté (où ? quand ? combien ça coûte et qui paie ?). Tout ceci semble être une sorte de document « type », qui se dénonce facilement et sans conséquence ; paraît-il.

• Yves a eu **quelques réponses des Com/Coms** appelées à cofinancer les sections sportives : St Claude affirme ne pas avoir la compétence scolaire. Gex prétend ne pas avoir ni la compétence ni les moyens. La Com/Com des Rousses a émis un avis favorable. Pas de nouvelles des autres com/coms. **Rémi Benoit-Guyot appuie sur l'absolue nécessité d'investissement des élus du Haut-Jura.** Ce dont tout le monde a bien conscience. Si Morez a mis en place son projet lycée après les sections sportives ski du collège des Rousses, c'est bien pour pérenniser les filières « sections sportives ski » et grâce au dynamisme des élus des Rousses qui tiennent à leur collège.

• Jean-Christophe Savoie met l'accent sur **la différence entre le parcours sportif appuyé par le Comité et la nécessité d'épanouissement au travers du sport en section par le collège.** La communication entre les deux entités est importante. Le discours de l'E.N. n'est pas de « sortir des champions ».

• Philippe Gamba souhaite un éclaircissement pour la mobilisation des troupes en alpin au collège : les 4è et 3è ne partent plus en stage alpin en décembre, alors que les fondeurs vont passer 2 jours à Prémaman les 18-19 décembre. Philippe demande de provoquer une réunion au collège à ce sujet. Il faudrait que Christine Parissi soit partie intégrante de cette réflexion, car elle est le lien avec le collège (sections) ainsi que Irène Berney.

• Jean-Louis Gauthier prend la parole pour expliquer **l'embauche de l'entraîneur alpin**, rappelant les faits : Johann Herbillon (embauché depuis juin 2014), ne pouvait pas venir au premier stage le 18

août. Pas plus qu'en septembre. Interrogé sur la question, il a finalement démissionné de son poste, prétextant qu'il avait pensé trouver un travail à temps partiel, et non pas à temps complet. Laura Grenier-Soliget est l'une des sportives ayant répondu à l'appel d'offres, mais elle ne pouvait nous rejoindre qu'après sa formation (B.E.) Sa candidature devait être validée vendredi 28/11 par Madame Bossu, responsable de l'antenne « Morez Mission Locale », sous une forme d'un contrat provisoire en attente de la validation du contrat emploi d'avenir. A compter du 15/12, elle travaillera avec un contrat emploi d'avenir.

• Yves souhaite **anticiper sur les projets de la saison 2015, et notamment le départ possible de Gérard Verguet en retraite**, arguant du fait qu'il s'agit de ne plus être tardivement mis au pied du mur comme avec Johann. L'idée pourrait être de mettre en binôme avec Gérard un jeune, en co-formation avec lui pendant une saison, sous couvert de contrats partiels. Cette période serait une sorte de passation des savoirs, car Gérard apporte beaucoup en termes d'expérience aujourd'hui. Anne C. demande à ce sujet pourquoi se priver de compétences telles lors de nos réunions, étant à peu près tous de nouveaux membres pour le bureau du Comité, donc sans expérience. Quelques membres estiment que les réunions du bureau doivent réunir les élus ; d'ailleurs Max, qui est entraîneur, en fait partie et peut se faire le relais. On pense inviter les entraîneurs aux réunions plus « techniques ».

Anne C. revient sur le mail reçu de Gérard (par tous) qui mettait en évidence quelques carences de communication entre nous et les sportifs impliqués dans le sport régional (sélection de dossiers méritant récompense par le Conseil Général). En fait, ces dossiers sont à remplir individuellement par les sportifs qui remplissent les critères définis par le CG 39. Ni Gérard, ni le comité n'ont à intervenir dans ces dossiers puisqu'il s'agit de bourses individuelles.

• **Les deux entraîneurs ont envoyé un courrier au C.D.** : Elia a demandé une augmentation de son salaire. Gérard souhaite revenir au niveau de salaire qu'il avait jusqu'à l'année dernière, grâce aux vacances du collège. Si Elia en est à sa première année de travail, Gérard a beaucoup plus d'expérience. Une rémunération pour les heures faites au lycée de 3.000 euros par an avait été promise par oral à Gérard par Le proviseur du lycée. Cette rémunération n'a jamais été versée aux entraîneurs (Fred Jean et Gérard Verguet). Yves soutient que sans l'aide des Coms/Coms, on aura du mal à pouvoir engager ces dépenses supplémentaires.

• **Assurance des bus** : Seule une des compagnies sollicitées propose une bonne solution que l'on peut affiner : Pour les 3 bus du Comité, on devrait s'acquitter de la somme de 1.405 euros en tout (moins cher que l'an passé). Les franchises seraient de 300 euros (0 pour bris de glace). Sur ces contrats, on serait assuré sur le contenu des véhicules jusque 30.000 euros. C'est bon pour le biathlon, mais Max suggère qu'on baisse les montants à assurer pour les bus d'alpin et fond à 15.000 €. Yves retourne discuter avec eux.

• **Opération Montagne Propre** : A nouveau à l'ordre du jour. On peut recevoir une subvention de 4.500 euros pour cette action, ce n'est donc pas négligeable (pour pérenniser le salaire de la comptable ?). Il faut organiser cette journée au printemps, avant que l'herbe repousse (sinon les déchets disparaissent de la vue). Il faut mobiliser les clubs, pour que le jour « J » il y ait suffisamment de monde présent. Une photo sera faite au site des Jouvencelles. On peut s'appuyer sur les entraîneurs, Sogestar (pour l'apéro), Bricomarché (pour les sacs poubelles). 2 personnes sont requises pour s'y atteler. Date butoir : 31/12/2014. Personne ne se décide à se proposer pour l'instant.

Personne ne demandant plus la parole, après la distribution des papillotes, la séance est levée à 21h45.

Le Président
Yves Grandclément

La secrétaire
Anne C. Teste Pauwels